BULLETIN MUNICIPAL

2018



Le Maire, le Conseil Municipal et le Conseil de Régie vous présentent leurs meilleurs Vœux pour 2019 et seront heureux de vous accueillir autour d'un

apéritif, Salle des Associations, pour la présentation des Vœux le

VENDREDI 25 JANVIER 2019 à 18h00

Le Mot du Maire

Chères amies et chers amis de Formiguères Villeneuve

« J'ai décidé d'être heureux parce que c'est bon pour la santé », disait Voltaire.

Pour cette année 2019, ménageons notre santé et soyons heureux.

2018 se termine sous un soleil radieux, un peu trop radieux, mais sachons en apprécier ses vertus. Nous attendons cependant avec impatience ce blanc manteau dont nous aimons voir Formiguères se parer en hiver. Car nous le savons tous la neige est un fondamental au bien être de notre environnement naturel montagnard, mais aussi de notre économie. Le chemin de l'avenir est pavé d'embûches le manque de neige se rajoute à celles-ci, mais nous saurons traverser les difficultés.

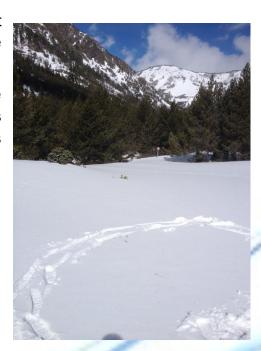
2018 nous a permis de réaliser certains travaux d'importance. La mise en sécurité de la circulation des piétons route de Mont-Louis, la rénovation de la façade et du chevet de notre église paroissiale, la réalisation d'un drain sur le cami de l'Europe, l'isolation thermique des garages communaux, le lancement et bientôt l'achèvement de notre dossier UTN pour l'avenir de notre station à l'horizon 2030.

Pour 2019 plusieurs projets sont prêts à être lancés : l'aménagement du pont sur la Lladure et du parking sur la route de Villeneuve, la rénovation d'un court de tennis, et dans le cadre des économies d'énergies, la rénovation du bâtiment de la Calmaseille et de l'éclairage public de la route de Mont-Louis. Et c'est en septembre que les enfants du Capcir pourront découvrir leur nouvelle école et les tout petits leur nouvelle crèche dans un centre petite enfance flambant neuf dans un cadre forestier enchanteur. Qu'ils puissent tous y trouver l'environnement idéal pour leur développement futur.

Comme le dit le proverbe populaire, « Paris ne s'est pas fait en 1 jour », Formiguères non plus et nous continuons à le bâtir.

Je vous souhaite à toutes et à tous une année 2019 pleine de bonheur et de santé, qu'autour de vous rayonnent ces instants d'intenses émotions et de joie, qui donnent son sens à la vie.

> Le maire Philippe LOOS



Échos de la Station

12 janvier 2019,7h30 ...

C'est le premier samedi après la chute de neige libératrice... la Station est parfaite, d'un blanc immaculé, les pistes sont prêtes, damées et les peignes ont laissé la trace rectiligne de leur travail de la nuit.

Les saisonniers arrivent, peu à peu dans une joyeuse effervescence... Chacun rejoint son poste et « tout roule »... A peine le temps de boire un café chaud avec eux au Snack et les premiers bus des premiers skis clubs arrivent, pleins d'enfants, de jeunesse, d'entrain et de joie, les parkings se remplissent et la journée a démarré sans que l'on ne s'en rende vraiment compte. Tout roule...

Oubliés les soucis du début de saison, de cette drôle de fin de 2018 et bienvenue à 2019, avec confiance dans l'avenir, dans l'excellence de nos personnels et la sérénité donnée par le travail bien fait. Et bienvenue aux projets, à l'enthousiasme, au professionnalisme, à la qualité, tout ce sur quoi nous travaillons, ensemble, conscients de la valeur de notre outil économique.

Très bonne année à toutes et à tous, et merci encore à toutes ces personnes qui soutiennent par leur travail, leur confiance, les efforts du Village pour offrir aux clients de Formiguères leurs plus beaux moments de ski des Pyrénées Catalanes.



Daniel Gomes



Comité de Pilotage Land Art...

Les équipes de la municipalité et de la station vous ont présenté, le 28 décembre dernier, le projet de station « Formiguères 2020/2030 ». La composante 4 saisons, cruciale pour notre développement économique tout au long de l'année s'articule entre autres sur un projet de Land Art, une exposition à ciel ouvert d'œuvres de grandes dimensions. Toutes les personnes intéressées par la conduite d'un tel projet, notamment le choix des œuvres, sont les bienvenues et doivent s'adresser à la mairie. En effet, un comité de pilotage sera mis en place pour mener ce projet à son terme, comme toujours au meilleur coût pour les finances communales...Le PNR, la DRAC seront à nos côtés pour nous aider dans cet objectif : participer à l'attractivité du village. Les dossiers de financement sont à déposer pour l'Automne 2019.







Les réalisations 2018

Église paroissiale Ste Nativité Notre dame de Formiguères

Rénovation de la façade de la porte principale de l'église de l'ouvrage campanaire et du chevet. Ces travaux entamés en avril 2018 se sont globalement déroulés dans les délais impartis et je voudrais là remercier les entreprises pour la qualité de leur travail.

Ce chantier d'un montant global de 160 000€ HT a été financé à 75% par des subventions et donations.

- la Drac : 68 000€

- le Département : 32 000€

- la Région : 16 000€

- les donateurs : 4 555 €

- autofinancement :

120 555 € 75%

39 445 €

25%







Mise en sécurité piétonnière route de Mont-Louis

Ce chantier prévu de longue date a pu se réaliser dans de bonnes conditions grâce à la bonne compréhension du service des routes du Conseil Départemental. Coût global en HT 59 287 €

- Subvention d'état : 28 068€

Département (Amendes de police) 3 500€

Autofinancement:

31 568 € 53%

27 719 € 47%

> 50% 50%

Travaux isolation garage communal

Dans le cadre d'un programme Territoire à Energie positive pour la croissance verte (TEPCV) porté par le PNR pour les économies

d'énergies, nous avons pu isoler le garage communal

Montant des travaux en HT: 40 092€

Subvention CEE: 32 029 € Autofinancement: 8 063 € 20%

Mise en hors d'eau du Cami de l'Europe

Afin d'éviter que la chaussée ne se détériore systématiquement nous avons fait réaliser un drain profond pour éviter que l'infiltration de l'eau dans la chaussée ne fasse exploser celle-ci lors des périodes de gel/dégel.

Montant des travaux en HT: 17 515€

Subvention Département: 13 206 € 75% Autofinancement: 4 309 € 25%



Projet restructuration bas de station—UTN -

Montant des travaux en HT: 62 800€ Subvention Fonds de concours : 31 400€

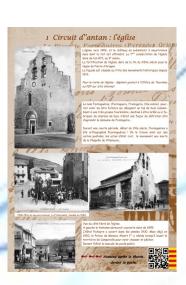
Autofinancement: 31 400 €



GEMENTS DU DOMAINE SKIABLE DE FORMIGUERES SUR LE SECTEUR DES PERCHES BLANCHES

Parcours d'antan et chemin des

Avec un gros travail de recherche et de composition effectué par Mme POROLI, les personnels communaux ont réalisé et mis en place ces deux circuits qui permettent de remonter dans le temps et de mieux faire connaître notre commune.



Le DROIT D'EAU, un acquis hérité des anciens de Formiguères-Villeneuve

Si l'existence des canaux d'arrosage est actée sur notre territoire depuis des centaines d'années, leur utilisation est passée d'un usage au profit de moulins ou scierie à celle essentielle d'irrigation des prairies et des cultures au service de l'élevage capcinois.

Les droits d'eau accordés dès le XVème siècle par les différents Rois (Majorque, Espagne, France) se trouvent liés à un périmètre délimité lors de la création des ASA (Association Syndicale Autorisée) au XIXème siècle.

En 2004, l'ordonnance du 1^{er} juillet définit précisément le fonctionnement de cette instance qui est sous tutelle de l'Etat et répond aux règles de la comptabilité publique.

Si une parcelle vous appartenant est référencée dans le périmètre de l'ASA des Canaux d'Arrosage de Formiguères, cela vous confère des droits et des devoirs qui la suivront quel que soit son mode de transmission, héritage ou vente.



Vous bénéficiez du <u>droit d'eau</u>, quand bien même il n'y a pas d'infrastructure existant actuellement pour l'amener sur votre parcelle. Le périmètre tracé à l'origine l'a été par les anciens de manière à pourvoir à l'éventualité d'irrigation de toute cette zone du plateau capcinois.

Vous bénéficiez du <u>droit à la parole et au vote</u> lors de l'Assemblée Générale de l'ASA qui présente le bilan des actions écoulées et des orientations à venir, présenté par ses gestionnaires.

En contrepartie, <u>vous devez vous acquitter auprès du percepteur d'une redevance obligatoire</u> qui n'est pas liée à l'accès ou à l'usage de l'eau mais à la pure appartenance à l'ASA. Le Conseil d'Administration que je préside a voulu cette taxe en deux parties : une modeste due par tous les propriétaires, liée uniquement à la surface, une autre plus conséquente demandée aux utilisateurs de l'eau, à savoir principalement les agriculteurs.

Vous devez également signaler à l'ASA tout changement de propriétaire.

Dans une période où les pouvoirs publics prennent conscience de l'intérêt à préserver la vocation agricole de nos territoires pour la part dans l'économie locale et la préservation des paysages qu'elle représente, je sais que vous réalisez la chance d'avoir hérité de cet acquis !

Le Conseil d'Administration et moi-même souhaitent à chacune et chacun d'entre vous, membre de l'ASA ou non, une excellente année 2019 !

Corinne BOTTE-PERARNAUD

Présidente de l'ASA



AVANCEMENT DES TRAVAUX SUR LE PÔLE PETITE ENFANCE

Les travaux avancent bon train et les délais seront ainsi respectés.

2019 marquera l'histoire de notre Capcir avec en Septembre l'ouverture du Pôle petite enfance Capcir- Garrotxes sur le site de la piscine et du stade de Matemale.

Ainsi se tournera une longue page de notre histoire, mais s'ouvrira aussi un nouveau livre où les générations futures écriront à leur tour l'histoire moderne de notre territoire.



Les jardins du Moulin

La saison 2018 des Jardins du Moulin a été fructueuse (réchauffement climatique oblige), doit-on s'en réjouir, j'en doute. Des pluies régulières, tout l'été, ont favorisé la pousse de nos légumes même les plus exotiques (aubergines, poivrons, asperges ... et même tomates!) à notre altitude.

Les « mauvaises herbes » ont bien profité aussi ! Une réunion/grillade a clôturé la saison, plusieurs idées ont fusé, pour la saison prochaine, qui peuvent intéresser les habitants de notre village.

En association avec Formi'fleurs, nous ferons une fête commune le 6 juillet 2019, avec visite commentée de nos jardins, échange de plants et graines, exposants, repas sur place ...

Une autre idée a germé (!) dans la tête de nos membres (ouf!), celle de créer un « jardin du cœur » dans une parcelle libre que nous cultiverons en commun afin d'offrir aux plus démunis de la commune des paniers hebdomadaires de légumes frais et bio en collaboration avec le service social de la mairie.



Sachez que des parcelles (pas beaucoup) restent libres à la culture, si cela vous intéresse contactez l'association.



Les Jardins du Moulin, ses jardinières et jardiniers, vous souhaitent à tous une belle année 2019.

Le président, Alain MIRAN

Tél: 06 81 77 67 50

Stop aux lingettes dans les toilettes

Contrairement aux indications mentionnées sur certains emballages par leurs fabricants, les **lingettes ne sont pas totalement biodégradables**.

La dégradation reste partielle et le temps nécessaire est beaucoup trop long, contrairement au papier toilette.

Les lingettes restent dans le réseau d'assainissement plusieurs jours sans se désagréger et arrivent à la station d'épuration sous forme de filasse provoquant des dysfonctionnements très importants.

Le rejet des lingettes dans le réseau d'assainissement engendre :

- une **pollution environnementale** : débordement de réseaux suite à des bouchons, présence de micro-fibres difficiles à éliminer.
- un double surcoût :
- * en matériel : les lingettes provoquent des pannes à répétition des pompes de relevage des stations d'épuration qui doivent être changées régulièrement au profit de pompes plus puissantes.
- * en énergie car l'élimination des lingettes nécessite une utilisation de pompes plus puissantes.
- * un entretien plus important du réseau et des stations d'épuration par le personnel. Il faut souvent nettoyer les dégrilleurs pour retirer ces lingettes et les renvoyer à l'incinération.

L'ensemble de ces coûts collectifs très conséquents se reportent immanquablement sur la facture de l'usager. Les pannes touchent également les particuliers dont les WC se retrouvent bouchées et hors d'usage. Or, l'entretien de la partie du branchement situé en domaine privé est cette fois entièrement à la charge du propriétaire.





Info-Flash

Informations et alertes locales en temps réel

Pour plus d'info: www.info-flash.com

Téléchargez l'application Info-Flash

Rechercher Formiguères et recevez les informations de Formiguères sur votre téléphone!



Quelles informations trouve t-on?

- · Alertes à la population : intempéries, accident, coupure d'eau, sécurité...
- Evénéments importants : réunion d'information, travaux, école, transport...
- Animations / Agenda: tous les rendez-vous du village en un seul endroit!

Comment l'application fonctionne t-elle ?

- Recevez les notifications sur votre téléphone en cas d'alerte majeure.
- Consultez directement sur l'application toutes les informations de Formiguères

Téléchargement GRATUIT sur :



Iphone & Ipad





Android



ETAT CIVIL 2018

NAISSANCES:

SANCHEZ PUJOL Marc fils PUJOL DOMINGUEz Daniel et de SANCHEZ GARCIA Laura – fév 2018 CATINOT Gabriel fils de CATINOT Benjamin et de DELESTRE Myriam – mars 2018 MAZIERE FERRERES Elyse fille de MAZIERE Cédric et FERRERES Cassandra – oct 2018 TRUY Léandro fils de TRUY Thomas et de BOURHOU Chaïneze – oct 2018



MARIAGE:

SANZ Arnaud et WARGNIER Emilie – avril 2018 TRUY Thomas et BOURHOU Chaïneze – juin 2018 BOMBARDO Grégory et LOOS Geneviève – septembre 2018 PRIMAUX Nicolas et PICHEYRE Claire – septembre 2018

DÉCÈS:

SCUDELER André	à 63 ans
TICHADOU ép PACOUILL Suzanne	à 97 ans
\ M\	
FONTEZ Henri	à 87 ans
PICHEIRE ép DEMBLAN DECHANS Monique	à 94 ans
PUIG ép BASCOU Jeanne	à 84 ans
SOUBIELLE ép SABOYA Raymonde	à 94 ans
MERLAT ép GAAD Jacqueline	à 97 ans
TÈNE ép HERNANDEZ Joséphine	à 87 ans
CUNILL Jacques	à 90 ans
POUDADE François	à 86 ans
SOUBIELLE ép BOURDANEIL Monique	à 81 ans
DELAHAYE Jacques	à 95 ans



Si des oublis sont constatés, ils sont involontaires, nous prions les familles de bien vouloir nous en excuser et leur renouvelons nos pensées attristées



Fête de l'École de Formiguères

Le samedí 29 Juin 2019

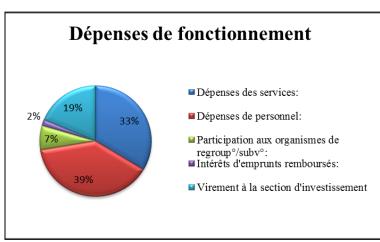


Pour que ce soit un véritable succès, nous vous demandons de rechercher dans vos archives des documents, photos et autres, de toutes époques et de nous les faire parvenir afin de les scanner. MERCI

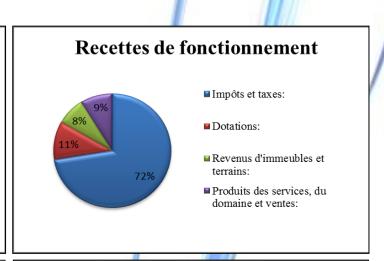
BUDGET PRINCIPAL

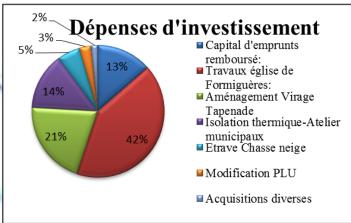
Dépenses		Recettes	. N
	Fonction	nement	
Dépenses des services	375 500,76	Impôts et taxes:	927 589,95
Dépenses de personnel	433 278,49	Dotations:	138 371,68
Participation aux organismes de regroup°/ subv°	78 761,17	Revenus d'immeubles et terrains:	102 058,02
Intérêts d'emprunts remboursés	20 759,97	Produits des services, du domaine et ventes:	112 392,97
Virement à la section d'investissement	208 879,97		
	Investis	sement	
Capital d'emprunts remboursé	46 428,58	Dotations:	62 766,65
Travaux église de Formiguères	143 137,43	Subventions:	90 034,35
Aménagement Virage Tapenade	71 144,76	Taxe d'urbanisme:	24 915,70
Isolation thermique-Atelier municipaux	48 111,54	Autofinancement:	85 382,35
Étrave Chasse neige	19 278,00	FCTVA:	84 881,47
Modification PLU	9 882,00	Virement à la section d'investissement	208 879,97
			Access of

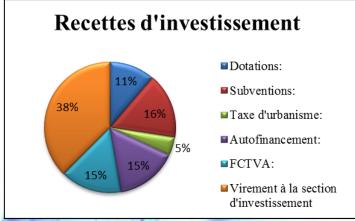
5 659,85



Acquisitions diverses



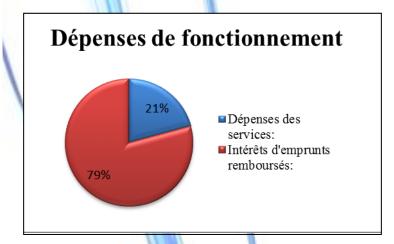


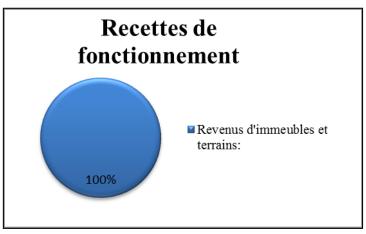


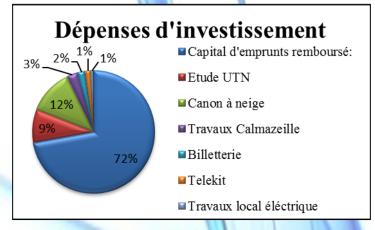
BUDGET R.M.C.

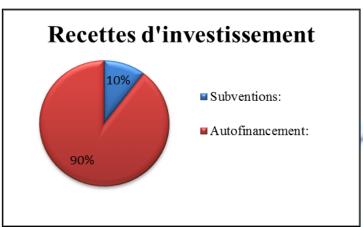
Dépenses			Recettes	
Fonctionnement				
149				
	20.005.50			540,005,40
Dépenses des services:	28 906,69		Revenus d'immeubles et terrains:	640 006,18
Intérêts d'emprunts remboursés:	110 178,08			

Investissement			
Capital d'emprunts rembo	oursé: 426 061,33	Subventions:	35 708,12
Etude UTN	52 111,20	Autofinancement	309 362,91
Canon à neige	70 080,00		
Travaux Calmazeille	17 735,21		
Billetterie	11 356,64		
Télékit	8 652,00		
Travaux local électrique	4 657,15		





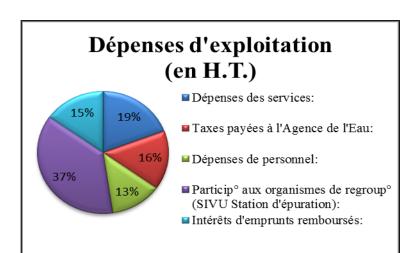


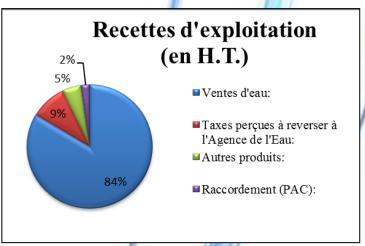


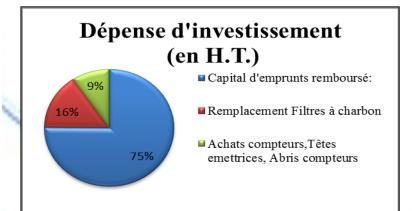
BUDGET EAU

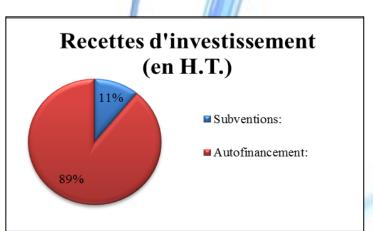
Dépenses		Recettes	111	
Fonctionnement				
			JII 188.	
Dépenses des services	35 172,34	Ventes d'eau	197 444,00	
		Taxes perçues à reverser à		
Taxes payées à l'Agence de l'Eau	28 571,00	l'Agence de l'Eau:	22 150,24	
Dépenses de personnel	23 387,23	Autres produits	11 435,74	
Particip° aux organismes de regroup°				
(SIVU Station d'épuration)	67 992,50	Raccordement (PAC)	5 265,00	
Intérêts d'emprunts remboursés	27 698,85			

	Investiss	ement	
Capital d'emprunts remboursé	73 297,41	Subventions	11 271,00
Remplacement Filtres à charbon	15 089,35	Autofinancement	92 180,83
Achats compteurs, Têtes émettrices, Abris			
compteurs	9 165,96		









Une réforme d'ampleur de la gestion des listes électorales

La loi n° 2016-1048 du 1" août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales réforme intégralement les modalités de gestion des listes électorales et crée un répertoire électoral unique et permanent (REU) dont la tenue est confiée à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Cette réforme, conduite par le ministère de l'intérieur, entrera en vigueur le 1er° janvier 2019!

Elle met fin au principe de la révision annuelle des listes électorales. Ces dernières seront dorénavant permanentes et extraites du REU qui les centralisera et en améliorera la fiabilité. Les listes électorales seront établies par commune, et non plus par bureau de vote.

Cette réforme facilite également l'inscription des citoyens sur les listes électorales en permettant leur inscription jusqu'à quelques semaines avant le scrutin et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année n-1.

Enfin, cette réforme fait évoluer les échanges d'informations entre les communes et l'Insee, non seulement à partir du 1er janvier 2019, mais également dès cette année, afin de procéder à l'initialisation des données contenues dans le REU.

Les maires se voient transférer, en lieu et place des commissions administratives qui sont supprimées, la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et sur les radiations des électeurs qui ne remplissent plus les conditions pour demeurer inscrits. Un contrôle a posteriori sera opéré par des commissions de contrôle créées par la loi. Le rôle de ces commissions sera d'examiner les recours administratifs préalables obligatoires formés par les électeurs concernés contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation du maire et de contrôler la régularité de la liste électorale entre le 24% et le 21% jour avant chaque scrutin ou en l'absence de scrutin, au moins une fois par an.

La réforme s'applique également aux listes électorales complémentaires utilisées lors des élections municipales et européennes, sur lesquelles sont inscrits des ressortissants de l'Union européenne, ainsi qu'aux listes électorales consulaires.

S'agissant des électeurs français établis hors de France, la possibilité d'être inscrits à la fois sur une liste électorale municipale et sur une liste consulaire est supprimée. Parmi ces électeurs, ceux qui n'auront pas choisi au 31 mars 2019 la liste sur laquelle ils souhaitent demeurer inscrits (liste consulaire ou municipale) seront automatiquement radiés des listes électorales municipales et maintenus d'office sur la liste électorale consulaire.

Cette disposition pourrait provoquer une forme d'incompréhension chez des électeurs qui, de retour de l'étranger en 2018, auraient sollicité une inscription sur la liste électorale d'une commune sans solliciter auprès de leur consulat leur radiation des listes électorales consulaires. En effet, à l'expiration du délai d'option ces électeurs seront radiés de la liste électorale communale, alors qu'ils viennent de s'y inscrire.

Le REU sera initialisé à partir des listes électorales révisées en 2017 / 2018

Afin de mettre en œuvre le REU, il convient d'établir dès cette année une version initiale, à partir de laquelle seront appliquées, à compter du 1er janvier 2019, les nouvelles modalités d'inscription et de radiation affectant les listes électorales définies par la loi du 1° août 2016.

Cette version est issue du traitement effectué par l'Insee sur les listes électorales arrêtées le 28 février 2018. Ce travail a consisté :

- à identifier chaque électeur à partir de son état civil et à lui attribuer un identifiant national d'électeur (INE) unique et permanent ;
- à radier les électeurs décédés ou en incapacité qui auraient pu continuer à figurer par erreur sur les listes électorales ;
- à repérer les électeurs doublement inscrits sur la même liste électorale ou sur des listes électorales différentes et à rechercher à quelle liste il convient de les rattacher.

Afin d'éviter ce genre de situation, les maires informent les électeurs demandant leur inscription sur une liste communale et déclarant une inscription sur une liste consulaire de ces nouvelles dispositions et transmettent au ministère de l'Europe et des affaires étrangères (fde.fae@diplomatie.gouv.fr) une copie des formulaires de demande d'inscription des électeurs ayant coché la case demandant leur radiation des listes consulaires.

Ainsi, pour les élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 31 mars 2019. Ce jour étant un dimanche, une permanence devra donc être assurée le samedi 30 mars 2019 dans les mairies habituellement fermées ce jour de la semaine, pendant une durée qui ne saurait être inférieure à deux heures. Les maires devront veiller, par un affichage spécial ou une publication dans un journal local, à informer les administrés de ces horaires.

Une réponse claire de l'État aux revendications inappropriées



PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Le Sous Préfet de Prades

Prades, le 12 décembre 2018

Le Sous-Préfet de Prades M. le Maire de Formiguères

Par courrier en date du 6 novembre 2018, vous m'interrogez sur le statut juridique du hameau de Villeneuve-de-Formiguères et plus précisément sur l'existence ou non d'une section de commune.

Si vous me posez cette question, c'est que vous ne disposez pas en mairie ou dans les archives communales d'un acte fondateur de la supposée-section de communes ni à l'opposé d'un acte administratif constatant le transfert à la commune des biens de la supposée section de communes.

Aujourd'hui, il n'existe pas non plus de liste d'électeurs de la section, ni de commission syndicale ni de budget annexe dans les comptes de la commune, ni de biens distincts de ceux de la commune. Ces absences suffisent à montrer que la section de communes n'existe pas ou n'existe plus.

Il convient de rappeler qu'un nouveau régime des sections de communes est fixé par la loi n° 2013-428 du 27 mai 2013 modernisant le régime des sections de communes. Les travaux préparatoires de la loi ont d'ailleurs bien montré la complexité du droit. Dans l'exposé des motifs de la proposition de loi, il est expliqué que « l'existence est reconnue lorsque des habitants d'une partie déterminée de la commune possèdent des biens ou des droits à titre permanent et exclusif prouvés par un titre, remontant souvent à l'Ancien Régime, par une décision de justice ou une sentence arbitrale ou par un usage public, paisible, continu et non équivoque. ». Il est également indiqué que « Il apparaît aujourd'hui que les sections constituent dans la grande majorité des cas un frein au développement des territoires ruraux, notamment en termes d'aménagement du territoire des communes, en raison de la protection du droit de jouissance des ayants droit. Elles tendent à privilégier les arbitrages financiers de court terme au lieu d'une vision de développement sur le long terme. L'aspect de démocratie locale tend à s'estomper derrière des considérations de défense d'intérêts particuliers.»

C'est pourquoi la loi sus-visée a eu deux objectifs ; celui d'interdire la constitution de nouvelles sections de communes et celui de faciliter le transfert gratuit des biens de sections aux communes. Ainsi quand bien même, une section de communes Villeneuve-de-Formiguères aurait existé dans un passé lointain (ce qui n'est pas prouvé), la loi ne permet pas de réactiver des sections de communes tombées en désuétude ni comme indiqué plus haut d'en créer de nouvelles.

Savoir si dans le passé une section de communes Villeneuve-de-Formiguères a existé peut avoir un intérêt historique mais quelle que soit la réponse à cette question, ce hameau ne pourra pas en droit positif être considéré comme une section de commune dotée de la personnalité morale.

1918 - 2018

Nous voulions nous associer fortement aux célébrations du centenaire de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale, et pour cela nous avons mis en place une exposition durant plus d'un mois, la plus riche possible afin de ne pas oublier et surtout de faire connaître aux enfants la dure réalité de cette guerre. Nous avons ainsi pu scanner de nombreuses photos d'enfants du pays en tenue militaire et nous avons récupéré des objets divers relatant cette guerre : obus travaillés, carnets militaire, lettres et cartes postales, carnet de route, objets confectionnés dans les tranchées, fusil à baïonnette, sabre d'apparat, casque, tenue de combat, etc....

La cérémonie du 11 novembre, a eu lieu le 09 novembre 2018, en présence d'un piquet d'honneur de la légion étrangère, des autorités militaires et civiles du secteur et surtout des enfants et enseignants de l'école de Formiguères qui ont travaillé depuis la rentrée sur cette commémoration et qui pour honorer tous les soldats de la commune partis au feu, ont lu une fiche sur leur vie et engagement militaire et déposé une fleur au pied du monument au mort. Un témoignage tout particulier a été rendu à Mr PRIEURET Joseph, revenu de la guerre avec une jambe en moins et qui fut de longues années instituteur à l'école de Formiguères.

Cette cérémonie s'est terminée par l'hommage rendu à tous ces soldats sur la tombe de l'un d'entre eux, tombe du souvenir inaugurée ce jour-là.

Nous remercions particulièrement Mme Françoise POROLI qui a fait un travail de titan en rassemblant toutes les fiches militaires de tous nos hommes partis à la guerre, ceux morts au combat ou ceux revenus abîmés tant physiquement que moralement. Ce registre peut être consulté à tout moment à la mairie.

Un grand Merci à tous ceux qui se sont investis dans ce travail de mémoire.







LES SERVICES TECHNIQUES

Les travaux d'aménagement de la salle des associations se sont poursuivis, désormais les sanitaires sont opérationnels et aux normes en vigueur pour l'accès des personnes à mobilité réduite.

Le parcours d'antan a été refait entièrement, les panneaux ainsi que la pose ont été réalisés par les services techniques.

A la gendarmerie, des travaux de sanitaires ont été réalisés dans 2 appartements.

Comme vous avez pu le constater, notre réseau d'eau, malgré le remplacement de nombreuses canalisations, est fragile sur certains secteurs vieillissants, de nombreuses casses se sont produites et nous sommes tenus de faire des réparations nécessaires occasionnant des coupures d'eau. Nous mettons tout en œuvre afin de générer le moins de gêne possible.

La campagne de goudronnage s'est poursuivie au printemps, mais les intempéries du mois de juin nous ont obligés à interrompre les travaux et les reporter à l'automne.

Petit rappel pour l'enlèvement des encombrants, il faut s'inscrire au préalable à la mairie et nous passons les 1er et 3ème lundi de chaque mois. Pour vos déchets verts, une benne est disponible en location, nous nous chargeons de la pose et de la dépose.

Et toujours au quotidien nos missions de services public.

L'ensemble du personnel des services techniques vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2019.

2018 ET L'ASSOCIATION LOISIRS ET CULTURE

Cette année encore l'association du village a œuvré pour tous et dans l'intérêt de tous.

Elle s'est attachée à tisser un lien intergénérationnel qui nous unit autour de notre tout beau, tout neuf, tout nouveau et pourtant si ancien clocher!

Les anciens d'abord avec diverses animations : l'organisation de la sortie des ainés aux Camporells, journée printanière qui nous a permis de déjeuner sur la terrasse! Mais aussi l'organisation du voyage à

Lanzarotte sur 4 jours. Le rendez vous de la St jean reste un moment

convivial, ainsi que le Repas des aînés à Noël au restaurant Picheyre, ou nous nous sommes retrouvés à l'aube de la nouvelle année.





Les producteurs du village ont eux aussi

participé, et de quelle manière! Avec la fête des troupeaux qui est de plus en plus prisée, et qui pour son anniversaire (10 ans déjà!) à proposé une soirée dans la continuité de la magnifique journée avec un concert live de LILI BABA (salle des associations) à refaire au vu du succès !!! Salle pleine, assiettes remplies de produits de qualité; le savoir faire était au rendez-vous.

La Fête de la pomme de terre nouvelle FERME DA DABAN le 1er vendredi d'août reste un incontournable avec son mulet et ses diverses animations.

La station de ski n'est pas en reste quant aux festivités



Les jeudis FORMI': les concerts live appréciés, les descentes aux flambeaux, le vin chaud, chocolat chaud et son feu d'artifice offert par le restaurant de la Calmazeille et la station de ski

L'association fête les amoureux et leurs propose de gagner un week-end sur Formiguères lors d'une tombola gratuite le 14 Février.

c'est aussi l'occasion de proposer aux vacanciers et aux locaux 2 loto/rifle de l'association pour des soirées sympathiques.

Les concours de pêche de l'été les 14 juillet et 15 août nous ont surpris par leur « féminisation » avec la participation de jeunes filles de 10 à 12 ans !

Merci aux sponsors LE PRESSOIR caviste conseil de Céret qui nous offre, pour chaque concours deux magnifiques coupes, ainsi que Yannick pour le jambon!

L'été arrive vite au village et sur la place, c'est l'occasion de sortir les jeux de bois en libre accès les mercredis après-midi.

Formi'fleurs n'a pas cette année rencontré son public et devrait se poursuivre plutôt début juillet avec des changements qui se profilent pour 2019.

La salle des associations permet quant à elle de nous retrouver pour diverses animations programmées ou pas...



La retransmission des matchs de foot sur écran géant, Nous sommes CHAMPIONS DU MONDE!! INOUBLIABLE

La Fête du jumelage FORMIGUERES VALDEMOSSA avec la Cobla SOL DE BANYULS a tenue ses promesses de convivialité.

Les pots de bienvenue se font dorénavant, le Samedi, à la salle des associations et rencontrent un franc succès auprès de nos visiteurs.

Les deux pièces de théâtres proposées par le Conseil Général ont su éveiller notre curiosité La Conférence sur la RETIRADA de Mr ANGEL GONZALEZ fait toujours le plein

Les cours de gym, de pilate, avec Yann chaque lundi et mardi.

Pour les plus jeunes, après avoir appris quelques rudiments de commerce avec les vides greniers ils ont pu se divertir avec les spectacles de clown. La mise en route des ateliers «MON HERBIER EN HERBE » tous les mercredis matins a trouvé son public petits et grands! Halloween ne désemplit pas, même si les conditions météos nous ont privées de la balade extérieure cette année!

Le Spectacle de l'école de musique du Capcir Haut Conflent était à son comble plus aucune place assise!

Quant au Spectacle de Noël de l'école primaire de Formiguères, il est toujours aussi divertissant et nos enfants nous régalent de scénettes drôles et bien jouées.







Pour tous les mélomanes : Les différents concerts de musique, un régal pour les oreilles et quelques perles comme l'ensemble GABRIELLI et le Concert du Guitariste Médéric Tabard en l'église STE MARIE. Sans oublier la belle programmation de l'Association de Sauvegarde de la chapelle de Villeneuve, ce sont des moments rares....

Un lien plus subtil se tisse entre ceux qui savent et ceux qui veulent apprendre :

- c'est le cas avec la reprise de l'atelier mosaïque en dessous de la salle des associations. En préparation d'une nouvelle fresque pour 2019
- le cour d'art floral de Marion nous pousse à toujours plus de créativité.
- La mise en place de cours d'informatique proposés par la COMCOM pour « débutant d'un certain âge » rencontre un vif succès.



La fête médiévale 12ème édition a été une belle réussite grâce aux bénévoles de l'association qui sont toujours présents, et permettent, à cette manifestation qui attire toujours plus de monde, de perdurer...



La Manifestation équine **EQUI FORMI** 1ère édition pour les amateurs de chevaux sera reconduite normalement en 2019. La découverte de disciplines équines ainsi que les équidés font toujours rêver petits et grands! Quel travail, mais aussi quel résultat : une belle journée

2019

Encore plus d'animations dans le village avec pour la première fois, sur une idée de BBS, non plus un vide grenier mais un vide-Maison! Sur inscription afin de déterminer un plan au préalable...

Enfin une fête bien émouvante devrait voir le jour à l'école le 29 juin. Elle permettra de retracer l'histoire de l'école et y rassembler le maximum d'anciens élèves. Si vous possédez des photos ou documents ou des idées....Elles sont, comme toujours, les bienvenues.

A vos calendriers

LOTO/ RIFLE ASSOCIATION LOISIRS ET CULTURE	6 MARS
FETE DE L'ECOLE	29 JUIN
FORMI'FLEURS DES JARDINS FAMILIAUX	1 ER DIMANCHE DE JUILLET 6
FOIRE COMMERCIALE (à confirmer 14 juillet ?)	2 EME DIMANCHE DE JUILLET
FETE NATIONALE	13 JUILLET
CONCOUR DE PÊCHE	14 JUILLET
FETE DES TROUPEAUX	3EME JEUDI DE JUILLET
LOTO D'ETE 15 H	DERNIER MERCREDI JUILLET
CONCOUR DE PÊCHE	15 AOUT
VIDE MAISONS SUR INSCRIPTIONS! POUR DEFINIR UN PLAN DU VILLAGE A SUIVRE	LES 3 EMES DIMANCHES DE JUILLET ET AOUT
FETE DU JUMELAGE	19 AOUT
FETE DE LA POMME DE TERRE NOUVELLE	LE 1 ER VENDREDI D'AOUT
FETE MEDIEVALE	LE 1ER SEPTEMBRE 2019
EQUI'FORMI	FIN SEPTEMBRE
HALOWEEN	31 OCTOBRE
SORTIE DES AINES AUX CAMPORELLS	1er MERCREDI D'OCTOBRE
MARCHE DE NOEL	23 DECEMBRE

ASPEN
ORMONERE

- MORIT
ZERMATI

Nous avons aussi réalisé la création du tee-shirt à l'effigie de Formiguères en vente, soit auprès de Cathy, soit au bureau de l'animation. Différentes tailles (S au XXL) sont disponibles en modèle homme ou femme....

CONNECTEZ-VOUS

Facebook: Formiguères loisirs culture association
Site de la mairie: www.commune.formigueres.fr
Site de la station: www.formigueres.fr

Application: téléchargez INFO FLASH sélectionnez FORMIGUERES